



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.3/1997/L.4/Add.8
13 février 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Vingt-neuvième session
11-14 février 1997
Point 17 de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX DE
SA VINGT-NEUVIÈME SESSION

Projet de rapport

Additif

Rapporteur : G. M. CHARUMBIRA (Botswana)

Chapitre _____

STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. La Commission a examiné le point 5 de son ordre du jour à sa 486e séance, le 12 février 1997. Elle était saisie des documents ci-après : rapport de l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement (E/CN.3/1997/6, annexe); rapport du Secrétaire général sur l'évaluation des activités des équipes spéciales interinstitutions créées par la Commission de statistique par rapport à leurs mandats (E/CN.3/1997/24); et note d'information établie par le Secrétariat de l'ONU, présentant les programmes et activités hautement prioritaires en matière de statistiques de l'environnement.

Mesures prises par la Commission

2. La Commission :

a) A souligné que l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement devrait axer l'essentiel de ses travaux futurs sur une meilleure coordination de ses programmes et activités;

b) A estimé que la plus haute priorité devait aller aux statistiques de base de l'environnement, suivies par les indicateurs de l'environnement et la comptabilité de l'environnement;

c) A souligné qu'il était indispensable d'établir des correspondances plus étroites entre les indicateurs de l'environnement et la comptabilité de l'environnement;

d) S'est félicitée que la Division de statistique de l'ONU ait proposé de collaborer avec le groupe de Londres à la révision du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE);

e) A approuvé la mise en place d'un micro-serveur permettant les échanges d'informations sur les activités de coopération technique.
